

le Muscardin

Muscardinus avellanarius

Qui est-il ?

Appelé également rat d'or ou croque-noisette, le Muscardin est un hôte discret des haies et des sous bois clairs. Son dos est brun-orangé et son ventre crème. La tête est arrondie, les yeux grands et noirs, les oreilles sont assez petites et les moustaches sont très longues.

Selon la saison, le Muscardin consomme principalement des bourgeons et des fleurs (chèvrefeuille...), des fruits (noisettes, mûres...) et occasionnellement des mollusques (limaces, escargots) et des insectes.



Famille : Gliridé

Mesures :

Tête + corps : 6,6 à 8,2 cm

Queue : 6,1 à 8,2 cm

Poids : 20 à 43 g.

© Julien VITTIER

Le Muscardin est une espèce intégralement protégée par la Loi française.

Où est-il ?

Le Muscardin est une espèce rare en Limousin, il est surtout présent dans le quart nord-est de la région et de manière éparse dans d'autres secteurs. Toutefois, cette espèce étant très discrète et difficile à observer sur le terrain, il est probable que ces données soient lacunaires.

Il fréquente les forêts claires de caduques, les haies bocagères et les taillis touffus présentant des massifs de ronces, des noisetiers et du chèvrefeuille.



© Chloé VASSEUR



© Chloé VASSEUR

Le Muscardin hiberne roulé en boule dans un nid dissimulé au sol ►

Comment le trouver ?

Différentes techniques permettent de débusquer le Muscardin :

- Recherche des vieux nids : la recherche des nids se fait en hiver, lorsque les feuilles sont tombées. Les nids sont sphériques, constitués de brins d'herbe entremêlés, déposés à la fourche des branches entre 1 et 4m de hauteur. Les nids ne sont jamais attachés au support ►



© Gaëlle CAUBLOT

- Recherche des noisettes : les noisettes consommées sont récoltées et observées à la loupe. Le Muscardin fait un trou rond et parfaitement lisse (toutefois il peut y avoir confusion avec d'autres rongeurs) ►



© Gaëlle CAUBLOT

- Décorticage de pelotes de réjection : les muscardins peuvent être découverts dans des pelotes de réjection. Toutefois, cette espèce étant difficile à capturer pour les chouettes effraies, très peu d'individus sont découverts de cette manière.

- Pose de nichoirs : Des nichoirs cubiques sont posés sur les arbres, à environ 1,40 m de hauteur et vérifiés annuellement afin de déterminer s'ils sont occupés par l'espèce.



© Véronique DAVIAUD - CEN Limousin



© Véronique DAVIAUD - CEN Limousin